

L'an deux mil vingt-quatre, le dix sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Hypercourt, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LEBRUN, Maire de la Commune.

**Présents :** Monsieur Ghislain VERVAEKE, Monsieur Francis LELEU, Monsieur Jean- Luc BEKAERT, Madame Josiane COPPE, Madame Agnès VASSEUR, Monsieur Ludovic PATTE., Madame PETIT Francine, Monsieur LEBRUN Alain, Monsieur FAVREL Michel, Madame DUQUENNE Angélique.

**Absents :** Monsieur TARGET Gauthier, Monsieur MARQUANT David, Monsieur DRYHYNIEZ Julien, Monsieur NUTTENS Olivier, Monsieur Philippe VERRIER.

Madame PETIT Francine a été nommée secrétaire de séance.

En ouverture de séance, Monsieur Ludovic PATTE, 1<sup>er</sup> Adjoint donne lecture du précédent procès-verbal, pour approbation., le procès-verbal correspondant est soumis à l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR :**

- Convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG80
- Participation au contrat de prévoyance pour les agents obligatoire en 2024
- Délibération bail de location logement à OMIECOURT
- Projet d'embauche d'un contractuel
- Délégation de signature au Notaire pour l'achat du terrain
- Questions diverses

**17-2024 CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE  
DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SOMME**

Monsieur le Maire informe qu'il faut renouveler la convention de médecine préventive pour les agents de la commune avec le CDG80.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Participation au contrat de prévoyance pour les agents obligatoire en 2024**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une participation à la prévoyance pour les agents est obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Une saisine au comité technique doit être faite avant délibération.

Le choix de 35% du montant de la cotisation est proposé.  
La saisine sera faite au CDG80 et la délibération sera faite prochainement.

### **18/2024 : Location du logement communal à OMIECOURT**

Monsieur LEBRUN informe le Conseil Municipal qu'il a reçu la candidature de Madame BORGNON JESSICA et Madame LEGRAND LAURINE pour occuper le logement communal d'OMIECOURT qui était toujours vacant, et la soumet donc pour approbation. Monsieur le Maire propose de louer le logement à partir du 15 juin 2024, le loyer est de 550€ et 15€ de charges.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la candidature Madame BORGNON JESSICA et Madame LEGRAND LAURINE et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ladite location.

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **Projet d'embauche d'un contractuel**

Monsieur le maire propose d'ouvrir un poste d'agent d'entretien polyvalent pour le nettoyage de la salle multi accueil et la mairie à Hyencourt le Grand, la mairie et l'ancienne école à OMIECOURT, le nettoyage de la salle à PERTAIN pendant les vacances de Nathalie.

Monsieur LELEU Francis propose aussi de faire arroser les fleurs de Hyencourt le Grand de temps en temps. Le nombre d'heures sera de 3h par semaine, modulable par rapport aux travaux à effectuer.

### **19/2024 : Délégation de signature pour l'achat du terrain ZN n°47**

Monsieur LEBRUN Christian demande au conseil municipal de donner la délégation de signature à Monsieur LELEU Francis Maire délégué de Pertain pour la signature chez le notaire de l'acte d'achat du terrain ZN N°47 appartenant à Monsieur et Madame RINGLET Maurice.

Le conseil municipal accepte et autorise Monsieur LELEU Francis à signer les documents.

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstention :**

### **Questions diverses :**

Monsieur Jean-Luc BEKAERT demande si le restaurant « Au bon accueil » à OMIECOURT a été repris. Monsieur le Maire informe qu'un arrêté provisoire au 1<sup>er</sup> juillet 2024 a été fait, les travaux de mise aux normes devront être effectués. Il demande aussi

concernant la maison avec des problèmes de nuisible à Hyencourt le Petit de faire le nécessaire.

14

Monsieur le Maire informe que malgré le courrier recommandé déjà envoyé, rester sans réponse il faut donc aller plus loin avec une mise en demeure.

Monsieur BEKAERT Jean-Luc constate un retard sur l'entretien des espaces verts, vu la météo du mois de mai et les nombreux jours fériés. Devons nous envisager l'intervention d'un prestataire pour combler le retard ?

Il faut prévoir aussi le remplacement de l'agent Patrick qui devrait prendre sa retraite fin 2024.

Monsieur Francis LELEU s'inquiète de l'inscription au titre des monuments historiques de l'église d'OMIECOURT au niveau de l'urbanisme et du rayon des 500 m autour de l'église.

Monsieur LEBRUN Alain constate un désagrément au niveau de la circulation plus dense et de la vitesse excessive à Hyencourt le Grand depuis l'ouverture de la base d'Intermarché à la zone d'activité TGV.

Monsieur le Maire va contacter la gendarmerie.

Monsieur VERVAEKE Ghislain montre un devis pour évacuer la terre et les végétaux sur la plateforme située sur la D164 en direction de Hyencourt le Grand.

Il s'impose donc de vérifier si la plateforme appartient à la commune et de faire le tour des plateformes d'HYPERCOURT pour faire un devis global.

**Questions diverses :**

***Fin de séance 20h20***

N° Délibération	Objet de la délibération	N° Page
17/2024	Convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la somme	08
18/2024	Location du logement communal à OMIECOURT	09
19/2024	Délégation de signature pour l'achat du terrain ZN n°47	09

Le Maire,

Le secrétaire de séance,